Copamat Top Extra Mat

Fiche de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 01/09/2026 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Copamat Top Extra Mat

Groupe de produits : Peinture murale intérieure

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

Copagro CV

Pachtgoedstraat 1
9140 Temse
Belgique
Tél. : +32 3 760 00 10
Fax : +32 3 760 00 19
Adresse email : info@copagro.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer une réaction allergique EUH 208

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 – Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P262 – Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 – En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…/ en cas de malaise. P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P333 +P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Phrases EUH : EUH 208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ; Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one. Peut provoquer une réaction allergique.
EUH 210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH 211 : Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2- (2-Butoxyéthoxy)éthanol	(N° CAS) 112-34-5 (N° CE) 203-961-6	< 0,3%	Eye Irrit. 2; H319
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	< 0,036%	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Dam. 1 ; H318 Aquatic Acute. 1 ; H400 Skin Sens. 1 ; H317; C>0,05%
Masse de réaction de 2-methyl-2H-isothiazol-3-one and 5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	< 0,0015%	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H310 SkinCorr. 1C ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 2; H330 Aquatic Acute. 1 ; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1 ; H317; C>0,0015%
2- octyl- 2H- isothiazol- 3- one	(N° CAS) 26530-20-1 (N° CE) 247-761-7	< 0,01%	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H311 SkinCorr. 1B ; H314 Acute Tox. 3; H331 Aquatic Acute. 1 ; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Skin Sens. 1 ; H317; C>0,05%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Ne pas utiliser : jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. Ne pas laisser les écoulements provenant de l'incendie atteindre les égouts ou le milieu aquatique environnant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Utiliser équipement de protection individuelle. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. (cfr section 8)

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Suivez les instructions sur l'étiquette. Conserver le produit à une température comprise entre 5 et 30 °C dans un endroit sec, bien aéré, loin de la chaleur et la lumière du soleil directe. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle
Valeur limite BE :
2- (2-Butoxyéthoxy)-éthanol : 10 ppm (67,5 mg/m³)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:

Gants de protection; recommandé EN374

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Mesures d'hygiène:

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide.
Couleur	:	Aucune donnée disponible.
Odeur	:	Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible.
pH	:	Aucune donnée disponible.
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible.
Point de fusion	:	Non applicable.
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible.
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable.
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible.
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible.
Densité relative	:	1,47 – 1,51
Solubilité	:	Bien soluble dans les substances suivantes : l'eau froide.
Log Pow	:	Aucune donnée disponible.
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible.
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents comburants, alcalins forts, acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	:	Non classé.
Toxicité aiguë (cutanée)	:	Non classé.

Toxicité aiguë (inhalation)	:	Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé.
Cancérogénicité	:	Non classé.
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé.

Danger par aspiration : Non classé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

COV du produit prêt à l'emploi : IIA/a : peintures murales pour l'intérieur. Valeurs limites de l'UE : 5g/l (2010). Ce produit contient moins de 5g/L COV.

15.1.2. Directives nationales

Classe de pollution des eaux (WGK) : 1 – peu dangereux pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H, P et EUH:

H301	Acute Tox. 3	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Acute Tox. 4	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Acute Tox. 2	Mortel par contact cutané.
H311	Acute Tox. 3	Toxique par contact cutané
H314	SkinCorr. 1C	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Skin Irrit. 2	Provoque une irritation cutanée.
H317	Skin Sens. 1	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Eye Dam. 1	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Acute Tox. 2	Mortel par inhalation.
H331	Acute Tox. 3	Toxique par inhalation.
H400	Aquatic Acute. 1	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Aquatic Chronic 1	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P210		Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233		Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280		Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P312		Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…/ en cas de malaise.
P321		Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P102		Tenir hors de portée des enfants.
P262		Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P302+P352		En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313		En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
EUH208		Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; Masse de reaction de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1); 2-octyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210		Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH211		Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit